

Ville de Genève - Service de la petite enfance

Educateur ou éducatrice de l'enfance 73% et 100%

 **Date de publication** : 09 mai 2023

 **Taux d'activité** : 70 – 100%

 **Type de contrat** : Temporaire

 **Lieu de travail** : 1205 Genève

Le SERVICE DE LA PETITE ENFANCE (SDPE) est chargé de mettre en oeuvre

la politique en faveur de la petite enfance de la Ville de Genève en gérant les structures d'accueil municipalisées et en soutenant les structures d'accueil qu'elle subventionne.

Afin de compléter ses équipes, le SDPE recherche, au Secteur Petite Enfance Marie Goegg-Pouchoulin, des

Educateur ou éducatrice de l'enfance 73% et 100%

Votre mission et vos responsabilités :

Dans le cadre d'un remplacement maternité:

En tant qu'éducateur ou éducatrice de l'enfance dans une structure d'accueil à prestations élargies, vous organisez l'accueil et l'accompagnement des enfants tout en assurant une prestation de qualité et conforme aux normes en vigueur. En charge de contribuer et d'assurer la mise en oeuvre du projet pédagogique de la structure d'accueil, vous élaborez et mettez en oeuvre les actions éducatives en lien avec le projet pédagogique et institutionnel. Vous accompagnez, supervisez l'activité des stagiaires, apprenants, ASE et aides et créez également une dynamique de groupe favorable à l'éveil, au développement et à la socialisation des enfants. Vous assurez la formalisation et la transmission des informations auprès des familles et collaborez à la préparation et animation des réunions d'information et d'échanges avec les représentants des enfants. Enfin, vous participez à des groupes de réflexion entre les quatre institutions du Secteur.

Votre profil :

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'éducateur ou éducatrice reconnu ou d'un

titre jugé équivalent. Vous souhaitez vous investir au sein d'une équipe dynamique et professionnelle. Personnalité enthousiaste, ouverte et bienveillante, votre esprit d'initiative et votre capacité d'adaptation sont des atouts certains pour cette fonction essentielle au développement de l'enfant. A l'écoute, avec une bonne gestion du stress, vous êtes par ailleurs à l'aise avec la communication.

Dans le cadre de sa politique d'égalité entre femmes et hommes, la Ville de Genève souhaite promouvoir la mixité dans tous les services de l'administration.

Vous êtes domicilié-e dans le canton de Genève ou dans la zone de domiciliation autorisée.

Délai d'inscription : 07.06.2023 Entrée en fonction : Août 2023 Adresse de retour : **Écrire un email** Classement de la fonction : La fonction est classée dans la limite de la catégorie I de l'échelle des traitements.

Conditions et procédure d'inscription :

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante : www.ville-geneve.ch/emploi. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus.

Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi. Les postes sont ouverts à toute personne titulaire d'un permis ou d'une autorisation de travail valable.

Les candidat-e-s sont prié-e-s de faire parvenir, de préférence par le biais d'un dossier numérique (documents scannés), ou par courrier s'il n'est pas mentionné d'adresse électronique : un curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, des copies de diplômes, des certificats de travail, ainsi que d'une photographie récente format passeport, à l'adresse électronique mentionnée dans l'offre.

Un accusé de réception est adressé à l'ensemble des candidat-e-s par voie électronique, en ce qui concerne la plateforme de recrutement Jobup.ch et toute postulation par courrier électronique, ou par courrier pour les dossiers envoyés par la poste. Les dossiers électroniques des candidat-e-s écarté-e-s ne sont pas retournés. Pour les dossiers expédiés par courrier, les dossiers ne sont pas restitués, sauf demande expresse de la ou du candidat-e.

Les candidat-e-s écarté-e-s en sont informé-e-s par un courrier spécifique dans les meilleurs délais. Les candidat-e-s ne disposant pas d'un curriculum vitae peuvent utiliser le formulaire de "demande d'emploi". Ce formulaire et le plan de la zone de domiciliation autorisée peuvent être retirés à la Direction des ressources humaines - Cour de St-Pierre 2 - ou téléchargés sur www.ville-geneve.ch/emploi.